

# MOBYLETTE CADY

## VIS DE RALENTI CARBURATEUR (Tous Types)

Depuis octobre 1973, les vis de réglage de ralenti (en plastique) ne sont plus montées sur la totalité de nos carburateurs (Fig. 1), elles sont remplacées depuis cette date par la vis acier n° 18892 (Fig. 2).

Nous conseillons de monter respectivement soit la vis plastique 21420 ou la vis acier 18892 sur les corps qui sont munis à l'origine de ces pièces et de ne pas remplacer l'une par l'autre.

Sur notre document Pièces Détachées M3PRT et TS page 7, la vis de ralenti a été indiquée 19893, veuillez lire en lieu et place 18892.

